



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
MARDI 22 MARS 2016 A 18 HEURES 30 AU THEATRE LES SALONS
A GENEVE**

Le Président salue les membres présents et les remercie de s'être déplacés pour cette assemblée générale ordinaire. Il donne la liste des excusés.

L'assemblée peut valablement délibérer, la convocation ayant été adressée à tous les membres de la SGMG, plus de 10 jours avant la date d'aujourd'hui.

L'ordre du jour est rappelé et n'appelle pas de commentaire.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2015

L'assemblée dispense le Comité de lire ce procès-verbal, qui a été envoyé à tous les membres de la SGMG.

Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du Comité pour l'exercice écoulé

Bruno MEGEVAND donne lecture de ce rapport où il résume toutes les activités déployées par le Comité en 2015.

Il en ressort, pour l'essentiel, que le Comité s'est réuni à neuf reprises au cours de l'exercice sous revue.

Parmi ses différentes tâches, il a notamment surveillé et tenté d'accroître les finances de la Société, organisé les différentes manifestations qui ont jalonné cette année et préparé les manifestations pour l'exercice suivant.

En particulier, les événements que voici ont été rappelés :

- Participation à la première du film « Le dernier coup de marteau » qui a un lien avec la 6^{ème} Symphonie.
- 28 avril : concert à Fribourg avec la 4^{ème} Symphonie et présentation BM
- 14 mai : soutien du concert de l'Athénée 4 avec la 4^{ème} Symphonie en version réduite et comme soliste Dame Felicity LOTT.
- 26 mai : projection à Paris du film « Pour l'amour de MAHLER » réalisé par Jason STARR, qui relate la vie d'Henry-Louis de La GRANGE à l'occasion de son 91^{ème} anniversaire.
- Soutien du Festival de Verbier et concert avec la 2^{ème} Symphonie sous la direction de Zubin MEHTA le 29 juillet.
- 3 novembre : conférence d'automne avec la projection de différents lieder, avec conférence introductive de Georges STAROBINSKI.

3. Présentation des comptes

Catherine ROY, trésorière, nous indique que la fortune de la Fondation est aujourd'hui de l'ordre de CHF 140'000.--, notamment grâce aux différents dons reçus dont celui, récurrent, de la FONDATION COROMANDEL, qui est remerciée par le Président.

La situation de la société est donc parfaitement saine même si, sur cette fortune, il y a lieu d'imputer des engagements à hauteur de l'ordre de CHF 55'000.--, pour des manifestations qui auront lieu en 2016.

Le Comité veille donc régulièrement à la bonne santé financière de la SGMG et cible naturellement ses projets en fonction des ressources à disposition.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

En l'absence des réviseurs, Madame Christine MAITRE et Monsieur David LACHAT, c'est Ariane EXCHAQUET qui lit leur rapport daté du 14 mars 2016. Ce rapport recommande d'approuver les comptes et adresse ses remerciements à Catherine ROY, trésorière.

Celle-ci est chaleureusement remerciée par l'assemblée.

Sur cette base, les comptes de la SGMG sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Décharge du Comité

Décharge est donnée au Comité par l'assemblée des membres présents de la SGMG, unanimement.

6. Election du Comité et du Président

En vertu de l'art. 10 des Statuts, le Comité est composé de 5 membres au minimum. Tout poste devenu vacant peut être repourvu par le Comité, qui doit faire entériner son choix lors de l'assemblée générale suivante.

En 2015, le Comité a reçu la démission de Gérard ZUBER, qui en est membre depuis la création de la SGMG en janvier 2009.

Le Président adresse ses remerciements à Gérard ZUBER pour tout le travail accompli pendant ces années.

En remplacement, le Comité propose à l'assemblée la nomination de Monsieur Bernard DEMOTTAZ. Celui-ci, ancien musicien professionnel à l'OSR, représente un renfort de poids pour notre Comité. Cette candidature est acceptée avec remerciements et à l'unanimité par l'assemblée. Bernard DEMOTTAZ remercie l'assemblée de la confiance qui lui est témoignée.

La démission de Gérard ZUBER, qui occupait le poste de vice-président de notre société, nécessite son remplacement à ce poste. Le Comité propose la candidature d'Ariane EXCHAQUET pour cette vice-présidence. L'assemblée générale approuve cette désignation à l'unanimité.

En vertu des art. 11 et 12 des Statuts, les élections du Comité et du Président sont valables pour une année, avec mandat indéfiniment renouvelable.

Ainsi, la proposition globale formulée à l'intention de l'assemblée générale est la suivante : Bruno MEGEVAND président, Ariane EXCHAQUET vice-présidente, Catherine ROY trésorière, Romano LUCO, Théo SIEGRIST, Eric BAUER et Bernard DEMOTTAZ membres.

A l'unanimité, l'assemblée générale approuve la composition du Comité.

7. Fixation des cotisations

Il est proposé le maintien du statu quo, soit CHF 100.-- par année pour les personnes physiques, CHF 150.- pour les couples, CHF 300.- pour les personnes morales et CHF 50.- pour les étudiants et les personnes bénéficiant de l'AVS.

L'assemblée générale entérine à l'unanimité cette proposition.

8. Rappel des manifestations futures

Le Président rappelle les manifestations d'ores et déjà prévues pour l'année 2016, dont la liste a été communiquée à tous les membres par un courrier adressé à ceux-ci en janvier.

Ces manifestations sont donc les suivantes :

- Concert CONTRECHAMPS, qui a déjà eu lieu, le 23 février ou a été joué Le Chant de la Terre dans la version SCHÖNBERG.
- Soirée « MAHLER et Vienne » le 19 avril prochain au Théâtre Les Salons.
- Deuxième tour du concours Gustav MAHLER le 21 mai dès 14h. dans la grande salle du Conservatoire.
- 25 mai : concert OSR avec la 5^{ème} Symphonie et Sir Mark ELDER avec encore des places disponibles et un cocktail qui suivra.
- Concert de l'OCG avec le projet WUNDERHORN le 9 juin 2016, avec également des places disponibles.
- 3^{ème} Symphonie jouée au Festival de Verbier le dimanche 7 août 2016, pour la soirée de clôture du Festival. Egalement des places disponibles.
- En octobre ou novembre, nous organiserons notre traditionnelle conférence d'automne, avec, en principe, une présentation de William BLANK de la 7^{ème} Symphonie et projection de cette œuvre, aux Salons.

9. Divers

Aucun divers n'est abordé par l'assemblée et celle-ci est donc levée à 19h15.

L'assemblée a été suivie d'un cocktail dinatoire ouvert aux membres et à leurs invités.

A 20h30, le film « Pour l'amour de MAHLER » qui relate la vie d'Henry-Louis de La GRANGE a été projeté. Les personnes présentes ont été très touchées par ce beau film que notre société a entièrement financé. Les membres de la SGMG ont chacun reçu un exemplaire de ce DVD.

A l'issue de la projection, Ariane EXCHAQUET a souligné la réussite de ce film et remercié le Président pour son travail à la tête de la SGMG.

Pour la SOCIETE GUSTAV MAHLER DE GENEVE

Bruno MEGEVAND, Président

00143490